

La mort du Beau Richard : [suite]

Autor(en): **Blondeau, Amédée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'eimbaras que l'a fé on rudo teimps; du lè chix z'hàorès et demi, on oïessâi dza onna brechon dâo coté dè Dzenéva et on quart d'hâora ein après, cein coumeincè pè dâi revolins et dâi gottès de pliodze coumeint dâi brabants et pi tot d'on coup vouâitsé onna rolhie et on ôura coumeint on ein avâi jamé revu du lo déludzo. On mettrâi dix socliets dè fordze po lo mémo perte que cein ne monterâi pas, kâ cl'l'oura écouessivè dâi brantsès asse grossès qu'on sa dè dix quartérons, eh ! que dio-yo ! le trossavè et le traisâi dâi pecheintès noyires coumeint dâi bécllirès; lè bous s'étaisont que bas coumeint quand on sciè l'aveina; lè tiolès plio vessont; lè z'enseignès cambâvont lè mâisons et lè tsemenâ ein ferblianc prevolâvont tot coumeint dâo recoo qu'on tserdzè pè on dzo dè bise; enfin quiet : se c'ein n'avâi pas botsi, l'arâi étâ la fin dâo mondo. Et lè contréveints ! coumeint tè zonnâvont ! l'épéclliâvont lè carreaux, lè z'èparrès sè décllioulâvont et lè z'eingons sè traisont.

Ora, po ein veni à l'histoire que vo vu contâ, vo deri que lè dzo d'après, on ovrâi étâi ein trein dè rabistoguâ ion dè clliâo contréveints qu'avâi tant tapâ, et dévessâi reinfatâ l'eïngon deïn son perte et lâi mettrè dâo dzî po lo fêrè teni. L'étâi à n'on premi étadzo et lo gaillâ travaillivè du su la fenêtra. Ne sé pas que l'eut, se la teta lâi verâ, âo bin se brelantsâ, ma adé est-te que dérûpitâ et lo vouai-que rrrâo avau su lo pavâ, étâi lè quatre fai ein l'ai. Onna brava dama que brotsivè on pion po son vilho vai la fenêtra d'eïn face, lo ve décheindrè la garda et tracè vito lâi portâ on verro d'édhie, kâ le lo crâyâi éterti; mâ nefâ; l'autro sè relâivè solet, mâ tot parâi blianc coumeint onna pata, preind lo verro d'édhie, lo bâi et lo rebailè à clliâ bouna fenna ein lâi faseint :

— Ein vo bin remacheint; mâ ditès-vâi, madama, dè quin étadzo foudrai-te tsezi po avâi on verro dè vin ?

La mort du Beau Richard.

II

Le lendemain, toujours flanquée de Mlles Prudence et Clarisse, l'héritière du marchand de nouveautés faisait, pour ainsi dire, ses premières armes comme caissière du magasin paternel.

En province, tout marchand sait le nom de tout acheteur. L'arrivée d'un client nouveau fit soudain événement dans la vieille boutique. Un grand et beau jeune homme, simplement mais élégamment habillé, vint demander des rubans blancs et des gants. Les deux demoiselles de magasin, bien qu'elles fussent curieuses et rusées comme de vieilles chattes, n'eurent pas idée de l'avoir jamais vu :

— Qu'est-ce que ça peut bien être, que ce beau jeune homme ? dit tout bas Mlle Clarisse à Mlle Prudence, en furetant dans un carton.

— C'est sans doute le nouveau sous-préfet, répondit non moins discrètement Mlle Prudence.

Puis tout haut à l'acheteur :

— Si monsieur veut avoir la bonté de passer à la caisse ? L'étranger se retourna négligemment et vint payer. Mlle Emmeline Poirier vit en face les grands yeux noirs qui, la veille, l'avaient déjà regardée et de près :

— Combien y a-t-il à recevoir, demanda-t-elle d'une voix émue.

— Sept francs cinquante, dit Mlle Prudence.

Le jeune homme payâ, salua la jeune caissière avec un trouble respectueux et sortit.

La petite pensionnaire avait reconnu le Beau Richard. Elle n'en dit rien à personne. Pourquoi ? Nous ne le savons pas, et certes l'enfant n'en savait pas plus que nous.

La « foire des Capucins » dure huit jours à X... Mlle Emmeline Poirier retourna au cirque du Beau Richard, mais elle était accompagnée de ses parents, et nul ne peut dire si le brillant gymnaste devina sa présence.

Le lendemain de cette représentation, la dernière, on démollissait les baraques. La foire était finie. Vers midi, M. Jean-Baptiste Poirier savourait après déjeuner sa tasse de fin moka, débauche des provinciaux honnêtes. Sa femme et sa fille venaient de descendre au magasin. On vint lui dire que quelqu'un demandait à lui parler :

— La personne a-t-elle dit son nom ?

— Non, monsieur. C'est un étranger, de passage à X... qui désire vous voir.

— Faites entrer.

Le jeune homme qui avait quelques jours auparavant, dans la boutique, excité les curiosités de Mlles Clarisse et Prudence, se montra sur le seuil de la salle à manger. D'un geste plein d'amabilité, le vieillard fit signe au visiteur imprévu d'entrer tout à fait, en lui montrant une chaise en face de lui.

Nous savons que c'était le Beau Richard. Mais le commerçant l'ignorait.

— Qui ai-je l'honneur de recevoir ? demanda-t-il.

— Monsieur, dit avec une grande simplicité le Beau Richard, je suis le directeur du cirque de la foire des Capucins.

Le marchand de nouveautés eut un mouvement de surprise si instinctif que le jeune homme en fut tout troublé :

— Ma visite vous étonne, monsieur, ajouta-t-il, je le conçois, mais j'ai besoin de toute votre indulgence pour l'explication des motifs qui m'amènent devant vous. Je serai bref. Vous savez, monsieur, ma profession et le nom sous lequel je l'exerce. Ce nom n'est pas le mien. Je m'appelle F... de C..., du nom de mon père. Ma famille habite Avignon. Je suis resté orphelin très jeune. Ma mère a dépensé dix mille francs qui lui restaient pour me faire faire de bonnes études. J'ai été reçu bachelier, et ma mère est morte alors que nous dépensions son dernier écu de cent francs...

— Pardon, monsieur, interrompit le père d'Emmeline, je ne vois pas l'intérêt que peuvent avoir pour moi ces détails intimes, dont, d'ailleurs, je suis très touché.

— Monsieur, ces détails sont nécessaires, indispensables, je le crois du moins, au but de ma visite. Permettez-moi donc d'achever !... J'avais vingt ans à la mort de ma mère. J'étais seul. Je voulus m'orienter parmi les écueils de la vie. J'ai cherché une position en rapport avec l'honorabilité de mon nom, mes études et ma pauvreté. Je n'ai pas trouvé. Peut-être ai-je mal cherché ? Je le crois aujourd'hui. Des rêves de jeune fou, la passion du théâtre m'ont perdu. Je me croyais né pour la scène. Comme bien d'autres, enfin, j'ai voulu être acteur, je suis arrivé à me faire saltimbanque. Il y a huit ans de cela, monsieur. Aujourd'hui, je gagne quarante mille francs par an. J'ai là, dans mon portefeuille, pour quatre-vingt-dix mille francs d'obligations de la ville de Paris, fruit de mes économies. Je suis honnête homme, et si j'exerce une industrie répudiée par l'honnêteté bourgeoise, je l'exerce du moins dans les limites où se renferme la plus sévère conscience.

Ici, le brave commerçant, vivement intéressé, fit un geste de surprise impatient. Sa physionomie disait : « Au fait ! » Le jeune homme comprit. Il ajouta :

— Monsieur Poirier, j'ai remarqué mademoiselle Emmeline et l'impression profonde qu'elle m'a faite m'a révélé une vie nouvelle. Je n'ai jamais aimé. J'ignorais ce sentiment qui élève et transporte l'âme. J'en suis possédé aujourd'hui. J'aime mademoiselle votre fille, et j'ai l'honneur de vous la demander en mariage.

Le marchand de nouveautés se leva comme un diable échappé d'une boîte fantastique :

— Ma foi, monsieur, dit-il au prétendant, vous allez rire de mon peu de sagacité, mais j'étais à cent lieues d'une pareille conclusion. Je croyais que vous veniez me proposer une affaire commerciale... Mais, ma fille, sapristi, c'est autre chose.

Le Beau Richard s'était levé, pâle et troublé. Le père de celle qu'il voulait pour femme avait mis dans ses paroles une pointe d'ironie qui lui parut de mauvaise augure :

— Monsieur, reprit doucement le marchand de nouveautés, qui avait remarqué la vive émotion de son hôte, monsieur, veuillez excuser le mouvement de surprise que je n'ai pu mais que j'aurais dû maîtriser. Il n'a rien de désobligeant pour vous. Je vous ai écouté avec intérêt. Votre demande, croyez-le, m'honore infiniment. Je crois qu'on peut être honnête homme, même dans votre métier, et si, d'ailleurs, j'avais pu avoir des doutes, votre loyale confession les aurait vite dissipés. Ne voyez donc dans le refus que j'ai le regret de vous opposer aucune intention de nature à vous blesser personnellement.

A mesure que le bonhomme parlait, le Beau Richard sentait le terrain manquer sous ses pieds. Ce gymnaste, aux muscles d'acier, était prêt à s'évanouir comme une précieuse de Marivaux :

— Ecoutez moi, continua le négociant. Deux motifs sérieux me guident dans mon refus. D'abord, j'ai décidé que je choisirais mon gendre dans le monde où j'ai vécu jusqu'à présent. Mon grand père, mon père et moi nous avons fait notre fortune dans le commerce, et ma fille n'épousera jamais qu'un marchand comme nous, lequel continuera, dans cette maison, le négoce qui nous a enrichis. Saviez-vous, monsieur, que ma fille a cent cinquante mille francs de dot sans compter les espérances?... Enfin, le fils d'un marchand drapier, mon voisin, me l'a fait demander en mariage par son père, le jour même de sa sortie du couvent.

L'extrême jeunesse de mon Emmeline ne me permettant pas de m'engager d'une façon définitive, j'ai promis que le jour où mon enfant voudrait se marier, elle serait la femme de ce garçon, qui me plaît, étant rangé et bon travailleur. Le plus célèbre avocat ou le plus riche notaire de X... serait là, à votre place, qu'il n'aurait que la même fin de non-recevoir.

— Ainsi, monsieur, c'est un refus formel? demanda le Beau Richard avec une tristesse sombre.

— Un refus des plus positifs, monsieur F... de C..., répondit le commerçant, qui, par un sentiment de convenance parfaite, rare chez un boutiquier, crut adoucir la douleur du saltimbanque en le saluant de son nom de famille.

Mais le Beau Richard était trop gravement atteint pour remarquer cette attention délicate. Il salua et sortit la tête haute, mais le cœur meurtri, l'âme déchirée.

(La suite au prochain numéro.)

Affaire de conscience.

Le meunier Jean-David n'était pas plus voleur qu'un autre. D'ailleurs il se repentait toujours avec tant de conviction qu'on n'aurait pu lui en vouloir. Il confessait ses petites peccadilles à son curé et s'en revenait l'âme toute soulagée. Que voulez-vous de plus?

Un jour donc, notre homme, si habitué qu'il fût à côtoyer le fleuve du péché, arriva à confesser l'oreille très basse, l'air très contrit.

— Voyons, Jean David, dit le curé, qu'est-ce qui oppresse votre conscience? Auriez-vous encore prélevé une dime extraordinaire sur le blé du prochain? Vous abusez, mon fils, vous abusez.

— Hélas! non, mon père, c'est bien plus embrouillé que ça. Même je ne sais pas bien au juste

si c'est mal. Mais en tout cas je me repens, oh! oui! je me repens bien.

— Au fait, mon fils, au fait.

— Eh bien, j'avais une bonne quantité de bon grain et j'y en ai mêlé de mauvais. Est-ce mal?

— Sans doute, c'est un très gros péché! C'est pis que le vol, parce que c'est moins franc. Je vous pardonne en raison de votre repentance, mais n'y revenez plus.

Et Jean-David s'en va le cœur joyeux et tout réconforté.

Mais c'était pour revenir quelques jours après.

— Monsieur le curé, je crois que j'ai fait une très-bonne action, qui rachète mes fautes passées. J'avais de mauvais grain, tout avarié, et j'y en ai mêlé de très bon. Ai-je bien fait?

— Certainement, mon fils. C'est un beau trait. Voilà qui vaut mieux que de mêler le mauvais grain au bon. Je savais bien que vous finiriez par devenir un brave homme.

Si vous aviez vu comme Jean-David était fier en rentrant au moulin!

Et il avait raison. Est-il rien de mieux que d'être en règle avec sa conscience?

Jeux d'esprit. — Le mot de notre précédente charade est *Délice*. La prime a été gagnée par le *Cercle des travailleurs*, à Neuchâtel.

Un de nos abonnés nous a donné la solution en ces termes :

« Mademoiselle Julie G., ma fiancée, conduit très souvent un *dé* au bout de son doigt charmant... Dans la *lice*, j'ai remporté la victoire, ce qui est maintenant pour moi un vrai *délice*. E. C. »

Voici une énigme pour laquelle nous offrons en prime une belle vue photographique des rives du Léman.

Je ne suis ni feu ni phosphore,
Et cependant je procure le jour :
L'aurore, du soleil annonce le retour ;
J'annonce celui de l'aurore.
Par mon secours, j'ai plus de mille fois
D'un malheureux terminé l'esclavage ;
Et j'offre à tes yeux une croix,
Pour peu qu'en quatre on me partage.

Nous rappelons que les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C^e

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY